N.121
Juillet - Août 2015

vu à Saint Jean | toute l'info | sport | culture - loisirs

le magazine
d'information de
Saint Jean de la Ruelle

les nouvelles

www.ville-saintjeandelaruelle.fr

Un centre aquatique rénové pour l'été

Les animations estivales
dans le supplément "Vive l'été"

sommaire

3 **vu à Saint Jean**
Le mois dernier en images

6 **l'info**
Saint Jean de la Ruelle a fêté l'Europe
Des travaux dans la ville
Un projet de 23 premières maisons dans la ZAC d'Alleville
Le conseil municipal du 29 juin
Du nouveau pour les cyclistes

13 **Sport**
Des nouveaux maillots à Saint Jean de la Ruelle cyclisme
Un tournoi de Rink Hockey en hommage à Michel Martin

14 **retour sur le 25e Grand Unisson**

Directeur de la publication :
Christophe Chaillou

Direction de la Communication,
Rédacteur en chef : **Bertrand Caillard**
Tél. : 02 38 79 33 71
Fax : 02 38 79 33 47

Secrétariat d'édition :
Dominique Brunet

Photos : **Françoise Fatin - Bertrand Caillard**

Conception : **atelier Laure Scipion - Jean-Philippe Germanaud** - Orléans

Réalisation : **Pascal Corbin - Françoise Fatin**

Flashage et impression :
Prévost Offset Tél. : 02 38 54 44 89

Dépôt légal à parution :
ISSN 1257/2500

Hôtel de Ville :
71 rue Charles Beauhaire
45142 Saint Jean de la Ruelle Cedex
Courriel : communication@ville-saint jeandelaruelle.fr
www.ville-saintjeandelaruelle.fr

Ce journal est imprimé sur papier issu de fibres recyclées (60%) et de forêts gérées durablement (40%).

vu à saint-jean

ASTUCES ET RÉCOMPENSES AUX PORTES OUVERTES DES SERRES MUNICIPALES

Le beau temps printanier a attiré les amateurs de jardinage et les passionnés de fleurs le 6 juin à l'occasion de la journée portes ouvertes des serres municipales. Près de 450 visiteurs se sont ainsi succédé pour visiter les serres, le matériel technique utilisé par les agents du Pôle Environnement-Espaces verts, mais aussi pour demander des astuces et informations sur les divers stands et ateliers proposés : compostage et recyclage, désherbage, jardinage, art floral, mandalas, etc. Les agents leur ont volontiers fait partager leur savoir-faire. Le matin, le Maire Christophe Chaillou et Kadejat Dahou-Fredi, adjointe chargée de l'environnement et du service public de l'eau et de nombreux élus ont procédé à la remise des prix aux 85 lauréat(e)s du concours communal 2014 des maisons fleuries. Et l'association Loiret Nature environnement, représentée par Sandrine Poirier, a remis les prix du défi « Mon jardin au naturel » 2014.

NEUF JEUNES STÉORUELLANS PRÊTS POUR LE PERMIS DE CONDUIRE

Depuis la création du dispositif, en 2009, 139 jeunes de la commune ont pu bénéficier de l'aide « bourse au permis de conduire » mise en place par la Ville. Le 8 juin, en présence notamment du Maire, neuf jeunes stéoruellans ont ainsi signé une convention qui leur permettra d'avoir une aide pour financer leur permis. En contrepartie, ils se sont engagés à effectuer des missions d'intérêt général au profit de la collectivité. Certains étaient déjà mobilisés sur le festival Le Grand Unisson.

DES DICTIONNAIRES OFFERTS À 210 ÉCOLIERS DE CM2

Depuis de nombreuses années la ville offre un dictionnaire à chaque écolier scolarisé au CM2. Ce cadeau avant les vacances est aussi l'occasion de leur souhaiter une bonne rentrée dans leur futur collège. La tradition a été perpétuée du 12 au 16 juin et le Maire s'est rendu dans les six écoles élémentaires de la commune afin de remettre ces précieux ouvrages à 210 futurs collégiens.

HOMMAGE À « JEAN ZAY » À LA MÉDIATHÈQUE

Dans le cadre des commémorations 1939-1945 et de l'entrée au Panthéon de Jean Zay qui s'est déroulée le 27 mai à Paris, la Médiathèque Anna Marly a accueilli, du 22 mai au 13 juin une exposition sur « Jean Zay », proposée par le Centre d'étude et de recherche sur les camps d'internement du Loiret (CERCIL). Une visite de cette exposition a eu lieu le 13 juin en présence notamment des filles de Jean Zay, Catherine Martin-Zay et Hélène Mouchard-Zay (par ailleurs présidente du CERCIL), des membres du Conseil de la laïcité et du vivre ensemble, du Maire Christophe Chaillou et de la députée du Loiret Valérie Corre. À travers des photos, des lettres, des documents d'époque, cette exposition retrace les événements majeurs de la vie et de l'œuvre de Jean Zay (1904-1944) ainsi que les engagements du ministre du Front populaire. Ce n'est pas la première fois que la ville rend hommage à Jean Zay puisqu'elle a déjà inauguré la place Jean Zay en août 2000.

LA MÉDAILLE DE LA VILLE POUR LES ÉPOUX CHERRIER

Anciens propriétaires du tabac-presse-loto « La Civette » du Chemin de Chaingy, Daniel et Dominique Cherrier ont reçu la médaille de la ville de Saint Jean de la Ruelle, le 23 mai, à l'espace Anna Marly. Le Conseiller Départemental et Maire, a tenu à leur remettre cette distinction en raison de leur investissement, de leur disponibilité auprès des habitants du quartier, et du lien social qu'ils ont créé durant huit ans.

GALA DE L'EMPLOI

Mixer la boxe à un forum emploi, telle était l'idée d'Elisabeth Narin, la présidente de l'Académie Christophe Tiozzo et du Groupe ErDF. Et ce premier « Gala de l'emploi », organisé le 19 mai à la salle des fêtes à rencontré un vrai succès, tant du côté des nombreux partenaires que des jeunes en recherche d'emploi, de formation ou de stage puisque près de 600 visiteurs se sont succédé toute la journée. Idée originale, un vrai ring était installé au centre du forum, et plusieurs jeunes se sont présentés en valorisant leurs compétences, afin de « décrocher » un job. Un bel exercice oral, en présence de Marceau Villaret, 1er adjoint aux solidarités, à la jeunesse et la cohésion sociale, de représentants de l'État et d'une trentaine d'entreprises.

MICHEL ET ÉLIANE GRAND ONT FÊTÉ LEURS NOCES D'OR

Mariés le 5 juin 1965 à Saint Jean de la Ruelle, Michel et Eliane Grand ont fêté leurs noces d'or, le 6 juin, dans la salle du conseil et des mariages Anna Marly. En présence de la famille et des amis de ce couple stéoruellan, c'est le Maire, qui a célébré l'événement en rappelant les moments forts de ces cinquante ans d'union commune. Rendez-vous a été donné pour les noces de diamant… dans 10 ans.

LE CENTRE AQUATIQUE RÉNOVÉ

Le début des vacances d'été a été marqué par de fortes chaleurs et la baignade était bien l'une des premières activités recherchées. A Saint Jean de la Ruelle, le public dispose désormais d'une structure entièrement rénovée qui vient d'être inaugurée le 7 juillet. Après une première phase de travaux réalisée en 2013 (coût : 713.000 euros), portant sur la rénovation intérieure du complexe (remise aux normes pour les personnes à mobilité réduite et réaménagement des vestiaires), c'est l'extérieur du centre aquatique qui a été refait en 2014-2015. L'isolation thermique du bâtiment par l'extérieur et le bardage de la façade principale ont été réalisés en 2014 (coût : 221.000 euros). Enfin, au printemps 2015, la dernière phase de travaux s'est terminée avec la réfection du parvis et l'aménagement d'une jardinière (coût : 55.000 euros). Cet important projet, d'un coût total de 990.000 euros, a bénéficié du soutien de la Région Centre dans le cadre du Contrat Régional d'Agglomération à hauteur de 231.000 euros.

LES ÉCOLIERS DE « PAUL DOUMER » FONT LEUR CINÉMA

Pendant toute l'année scolaire, les élèves de l'école Paul Doumer ont préparé une comédie musicale intitulée « Au cinéma ». Un spectacle composé par Julien Joubert (La Musique de Léonie, la Maîtrise de Léonard) et écrit par Gaël Lépingle. Depuis le mois de janvier, les enfants (du CP au CM2, ainsi que des enfants malentendants) se sont lancés avec enthousiasme dans cette aventure, travaillant les chants avec leurs enseignants, avec Marie-Pierre Champétinaud et Patrick Redon, leurs intervenants en musique et avec Corinne Barrère, la chef de chœur. Et le résultat a été à la hauteur de leur dynamisme lors de la représentation donnée le 15 juin dans une salle de spectacles comble. 200 enfants sur scène qui ont enchanté le public à travers des saynètes pleine d'humour et de bonne humeur.

DIX ANS D'ÉCHANGES ENTRE LES MATERNELS DE SUZANNE LACORE ET L'ESPACE SENIORS

Du 1er juin au 5 juin, l'Accueil maternel Suzanne Lacore et les seniors du Clos de la Jeunette ont fêté leurs 10 ans d'échanges intergénérationnels. Un anniversaire marqué par des expositions et des animations. Une histoire de marionnettes « Je ne veux pas de petit frère » a été proposée par les seniors aux enfants des écoles maternelles Jules Lenormand et Paul Doumer. Une marche en forêt d'Orléans, un loto des formes et des couleurs, organisé au Clos de la Jeunette, ont notamment marqué cette semaine. En présence de Marie-Thérèse Dugué, adjointe aux relations intergénérationnelles et Marceau Villaret, 1er adjoint, aux solidarités, la jeunesse et la cohésion sociale.

EMJI UNE NOUVELLE STAR QUI FAIT SALLE COMBLE

Grande gagnante de l'émission de télé-crochet « La Nouvelle Star » 2015, Emji a attiré des centaines de fans, le 7 juin, à la salle de spectacles. Au cours d'un concert dynamique, la volcanique rousse, qui a acquis une belle notoriété, a interprété, outre des succès de grands artistes de la scène française, plusieurs de ses compositions personnelles, oscillant entre rock, pop et folk. La chanteuse est en pleine préparation de son nouvel album.

THÉÂTRE, ATTESTATIONS ET LIVRES POUR LES CLUBS COUP DE POUCE

La Cérémonie de clôture des clubs Coup de Pouce Clé s'est déroulée, cette année, au collège Max Jacob. Il était en effet proposé de la coupler avec la remise du Prix des Premières Lectures et d'offrir aux enfants une représentation théâtrale sur le thème du livre que les jeunes ont primé. La ville de Fleury les Aubrais s'est associée à Saint Jean de la Ruelle pour cette occasion. C'est à l'auditorium du collège que le Principal, Cyrille Roger, a accueilli les écoliers et leurs familles. Destinés à valoriser la lecture et à renforcer son apprentissage pour les élèves de CP, les clubs « Coup de Pouce Clé » ont été créés par l'APFEE (association pour favoriser l'égalité des chances à l'école).
La remise des attestations aux enfants, ainsi que des cahiers de vacances aux parents, a été faite en présence, notamment, du Conseiller Départemental-Maire, de Nathalie Hameau, adjointe à l'Éducation, de Nadia Gluckstein (APFEE) et de Thierry Hérold, Inspecteur de l'Éducation Nationale.

UN AIR DE KERMESSE AU « PRINTEMPS DES ENFANTS »

Jeux, animations, maquillage, structure gonflable, barbe à papa, balade à poneys, déambulation musicale de batucada : la plaine arborée de l'espace Carat avait des airs de kermesse le 30 mai, lors du « Printemps des enfants » organisé par la Ville et animé par la Maison pour tous Nord. De nombreuses familles du quartier sont venues profiter de cet après midi festif ensoleillé qui a enchanté petits et grands.

ÉCOLIERS ET COLLÉGIENS AUX OLYMPIADES DES SCIENCES

Plus de 450 écoliers et collégiens du nord de la commune ont participé, le 28 mai aux Olympiades des Sciences, organisées par l'Éducation nationale, le Réseau de réussite scolaire et le collège Max Jacob. La salle des fêtes a ainsi été transformée en un « laboratoire » géant où chaque classe des groupes scolaires Jean Moulin, Louis Aragon et Jules Lenormand, proposait des ateliers liés aux sciences (l'univers du son, le corps humain, le tri et le recyclage des déchets, etc.) et la Junior entreprise du collège a présenté sa mallette électrique.

CONCERT FRANCO-NORVÉGIEN AU CONSERVATOIRE

L'ensemble des élèves des classes de flûte et piano du conservatoire de Saint Jean de la Ruelle et celui de flûtes et violoncelles de Bærum (Norvège), a donné un concert, le lundi de Pentecôte, dans l'auditorium de la Maison de la musique et de la danse, dans le cadre d'un échange culturel musical et linguistique. Un concert organisé par le conservatoire et le professeur de flûtes Catherine Ferro, en présence du compositeur Claude-Henry Joubert.

COMMÉMORATION DES 75 ANS DE L'APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Voilà 75 ans, depuis Londres, le général de Gaulle prononçait sur les ondes de la BBC un appel à la résistance invitant les Français à refuser la défaite et à combattre l'occupant par tous les moyens. Le 18 juin, Marceau Villaret, 1er Adjoint au Maire, les associations d'anciens combattants, mais aussi les élus et le public étaient rassemblés au monument aux Morts du square Jules Ferry afin de rendre hommage au chef de la France Libre et à celles et ceux qui choisirent de servir le pays et d'en écrire l'histoire.

PLEIN SOLEIL SUR LE VIDE-GRENIERS DE L'UCAS

120 exposants, près de 3.000 visiteurs et un soleil rayonnant… Le traditionnel vide-greniers de l'Union des commerçants et artisans de Saint Jean de la Ruelle (UCAS) a attiré la foule, le dimanche 28 juin, sur le parking de la salle des fêtes et de Brandt France. A la recherche de bonnes affaires et de « trésors » à bas prix, les chineurs sont venus tôt le matin, suivis par de nombreux curieux qui se sont arrêtés de stands en stands. Les enfants n'étaient pas oubliés et ont pu profiter du manège et de la structure gonflable.

TROIS CONCERTS POUR L'ORCHESTRE À L'ÉCOLE !

Après le succès rencontré en 2013 et 2014 par l'orchestre à l'école créé à l'école élémentaire Paul Doumer, c'est l'école François Mitterrand qui, cette année, a représenté la ville de Saint Jean de la Ruelle, en partenariat avec l'Éducation nationale. Des professeurs d'instruments à cordes du conservatoire sont intervenus sur le temps scolaire dans la classe de CE2 de Madame Anne-Marie Lizé et leur ont enseigné la musique afin de constituer un orchestre. Et du 27 au 29 juin, les écoliers ont démontré leur savoir-faire à l'occasion de trois concerts : le premier dans la galerie marchande du centre commercial Auchan, le deuxième à l'occasion de la rencontre départementale des orchestres à l'école (2 orchestres à cordes et 5 orchestres à vent de sept écoles élémentaires du Loiret) à la salle des fêtes de Saint Jean de la Ruelle. Enfin, les élèves ont présenté un conte musical, devant leurs parents et proches, dans l'auditorium de la Maison de la Musique et de la danse.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Passer au « rouge » : du nouveau pour les cyclistes

Des Cédez-le-passage cyclistes au feu rouge ont été installés en plusieurs endroits de la ville afin de favoriser la circulation des cyclistes en leur évitant des arrêts pénalisants lors de leurs déplacements.

Depuis quelques semaines, automobilistes et cyclistes ont pu remarquer des petits panneaux triangulaires, posés sur les feux tricolores, et accordant le « cédez-le-passage » aux vélos quand le feu est au rouge. Cette signalisation a pour but de fluidifier la circulation des cyclistes pris dans un flux automobile, afin qu'ils ne subissent pas les désagréments des pots d'échappement. Ainsi, quand le panneau existe, les cyclistes peuvent tourner à droite même quand le feu est rouge. Ils peuvent même aller tout droit s'il n'y a pas de rue à leur droite, comme au feu tricolore de la rue du Onze-Octobre à hauteur de la rue de l'Aumône (dans le sens sud-nord). Il n'existe que deux sortes de panonceaux : le tourner à droite et celui autorisant d'aller tout droit. Bien entendu, ce panonceau oblige à respecter le Code de la route et les règles de sécurité routière.

Étant donné cette autorisation spécifique de franchir le feu rouge, ces panonceaux ne peuvent être installés qu'à des endroits sécurisés (pour les cyclistes), donc, en général, là où se trouvent des bandes ou pistes cyclables, et pas à proximité d'un grand axe. Il n'y en a pas, par exemple, au feu de la rue du Onze-Octobre qui débouche sur la rue Charles Beauhaire, au trafic intense. Car le but est bien que le cycliste s'insère naturellement dans un flux de circulation.

Ce dispositif vient compléter les différents aménagements pour cycles existants sur la commune (abris-stationnement, pistes ou bandes cyclables). L'objectif de la municipalité est d'inviter adultes et enfants à se déplacer à vélo, pour aller à l'école, à la médiathèque, chez les commerçants, mais aussi se balader en ville. Faut-il rappeler les bienfaits des déplacements à vélo : non polluant, bon pour l'environnement, bon pour la santé ! Une nouvelle cartographie des cheminements de la commune à vélo sera prochainement. Enfin, des « jeux et défis » à vélos en divers endroits de la ville, étudiés afin d'encourager chacun et chacune à utiliser des déplacements non polluants, sont à l'étude. Ils sont en cours d'élaboration avec le Conseil stéoruellan des enfants et dans le cadre des ateliers périscolaires A'Tempo.

Saint Jean de la Ruelle a fêté l'Europe

A l'occasion de la Journée de l'Europe du 9 mai, la ville et le Comité de jumelage ont organisé plusieurs initiatives du 8 au 21 mai.

Une délégation polonaise de la ville jumelle de Niepolomice a été accueillie lors de la fête de l'Europe.

L'Europe a toute sa place à ... Saint Jean de la Ruelle ! De nombreuses initiatives ont été organisées à l'occasion de la Journée de l'Europe, sous l'impulsion de la ville et du Comité de jumelage. Ces célébrations ont débuté le 8 mai lors de la commémoration officielle des 70 ans de la Victoire de 1945 par le Conseiller Départemental et Maire Christophe Chaillou. Une belle cérémonie intergénérationnelle qui a rassemblé les élus, le monde combattant, la chorale Arioso et au cours de laquelle des textes ont été lus par les jeunes du Conseil stéoruellan des enfants (CSE), entourés de Marie-Thérèse Dugué, adjointe aux relations intergénérationnelles et des élèves du collège Max Jacob accompagnés par leur principal, Cyrille Roger. Cette cérémonie était également marquée par la présence d'une délégation polonaise de la ville jumelle de Niepolomice, invitée par le Comité de jumelage stéoruellan présidé par Françoise Bureau. Le 9 mai, un après midi « européen » a attiré la population au parc des Dominicaines avec des jeux autour de l'Union européenne, en collaboration avec le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) d'Orléans. La chorale Arioso a donné un concert printanier au Kiosk avant de céder la place à des danses folkloriques du groupe régionaliste Tradydanses. François Zaragoza, président du Mouvement européen France Loiret, et président du Comité de jumelage et Amitiés Internationales d'Ingré est venu parler de « la construction de l'Union européenne qui est une histoire que nous écrivons chaque jour. », avant d'annoncer la « Marche de l'Europe » du 31 mai. Des randonnées organisées conjointement par les deux comités de jumelages et qui ont attiré un public familial sur le site des Queues de Forêt.

En parallèle, plusieurs commerçants de l'Union commerciale de Saint Jean de la Ruelle (UCAS) se sont mis aux couleurs de l'Europe, en pavoisant leur devanture avec des fanions. L'Europe s'est également exposée à la médiathèque Anna-Marly à travers deux expositions instructives. Enfin, l'entrée de ville sud, côté place Paul Bert, est décorée d'un grand drapeau européen réalisé par les services techniques et celui des espaces verts de la commune. Plus que jamais Saint Jean de la Ruelle affiche son appartenance indéfectible à l'Europe.

Des collégiens Stéoruellans en séjour à Gommern

Du 29 avril au 4 mai, le Comité de Jumelage de Saint-Jean-de-la-Ruelle, présidé par Françoise Bureau, a organisé un séjour à Gommern, dans la ville jumelle allemande. Grâce à une participation financière attractive, 25 personnes (10 jeunes issus des deux collèges de la ville et 15 adultes) sont ainsi parties en Allemagne et ont été accueillies dans des familles. Le programme a été établi avec les amis allemands et comprenait, notamment, une visite guidée de Berlin. Sous un beau soleil, la délégation française a été invitée, le 1er mai, à une fête chez les pompiers de Gommern. Les adultes ont terminé leur séjour par une promenade en calèche et un pique-nique en forêt avec les familles ; tandis que les jeunes vaquaient à des activités avec leurs amis. Un grand moment de rencontres, de partage et plein de beaux souvenirs.

Le 8 mai commémoré en présence d'écoliers et de collégiens.

L'hymne européen interprété par la chorale Arioso.

Des jeux sur l'Europe animés par le Centre Régional d'Information Jeunesse d'Orléans .

Revêtement et candélabres dans le secteur La Vallée/Petits Osiers

Les abords du carrefour de la rue des Petits Osiers avec la rue de la Bâte et la rue de la Vallée étaient vieillissants et vétustes. La municipalité a décidé de remédier à cet état et des travaux ont été entrepris pour un montant de 60.000 euros TTC. Réalisés par les entreprises Goueffon, Eurovia Centre Loire et Bauchard et fils, ils ont consisté en : l'abattage et de dessouchage des arbres, l'aménagement de trottoirs revêtus d'enrobés noirs et d'espaces stabilisés en calcaire destinés au stationnement des véhicules, la réalisation de surfaces d'espaces verts qui seront plantées cet automne. Il est également prévu quelques arbres. En outre, le secteur étant dépourvu d'éclairage, des candélabres d'éclairage public ont été installés. Ils sont équipés de sources lumineuses à leds particulièrement économes en énergie.

Un futur espace public près du pont de l'Europe

Un nouvel espace public est en cours d'aménagement en bords de Loire. Face au pont de l'Europe, le petit espace vert, appartenant à la ville et situé entre le chemin de halage et l'avenue Georges Clémenceau est en cours d'agrandissement. Le terrain adjacent, en pente vers la Loire et qui jouxte l'ex usine Renault-TRW a été investi par les entreprises Sadorge et Eurovia Centre Loire. Le terrain a été nettoyé et nivelé, le mur d'enceinte démoli et arasé au niveau du trottoir et une plateforme aménagée en partie haute. Une palissade viendra cacher le mur d'enceinte de Renault-TRW. Des arbustes et des arbres seront plantés à l'automne ; des bancs complèteront l'espace. Le coût des travaux avoisine 50.000 euros TTC et l'opération entre dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (qui permet à la ville d'obtenir une subvention de la Région). Ce lieu, à l'ombre du vieux cèdre, offre de nouveaux points de vue sur le pont et la Loire. Il permettra d'accueillir des spectacles et des animations.

Parc d'activités des Trois-Fontaines : la construction des nouvelles enseignes prend forme

Les travaux de voirie engagés par la groupe Immochan avancent à un bon rythme. Le carrefour à feux tricolores pour sortir du centre commercial a été rouvert à la circulation automobile. Le futur passage souterrain qui permettra aux automobilistes de quitter le centre commercial pour rejoindre l'est (Orléans, rocade...) est réalisé mais il ne sera pas en service avant la fin de l'été. Les travaux ont délaissé provisoirement l'avenue pour se concentrer sur le parking, à l'intérieur de la zone commerciale. En parallèle, la construction des bâtiments des sept nouvelles enseignes se poursuit et l'on devine le futur aspect de cette zone, ses 400 places de parking arborées et surtout le « strip-mall » et sa structure en bois, qui longe les magasins. Ces constructions devraient être achevées fin août.

L'avenue Pierre Mendes France sera rénovée

L'été sera également mis à profit par l'AgglO et la ville de Saint Jean de la Ruelle pour réaliser des travaux sur l'avenue Pierre Mendes France, sur son côté sud-est, de la rue de la Cirerie à la rocade. L'AgglO a finalement répondu favorablement à la demande de la ville pour la requalification de l'avenue qui se fera en deux étapes. L'objectif de ces travaux est l'aménagement d'une allée piétons cycles, protégée des voies de circulation par des espaces verts. Cette voie passera entre les platanes situés à l'arrière de l'école François Mitterrand, plantés dès l'origine dans cette optique. 400.000 euros seront consacrés à cette opération.

ZAC d'Alleville : bientôt les premières maisons

Les premières réalisations de la ZAC «Alleville Nord» se précisent. Et cette zone de 22 hectares, destinée à devenir un nouveau grand quartier au nord de la ville va, dans les prochains mois, voir la construction de ses premières maisons. Le 27 mai, la société Vallogis, aménageur du site, a convié les riverains à la salle des Corbolottes, afin de leur présenter la première tranche de travaux. Une réunion en présence, notamment, de responsables de Vallogis, de l'architecte en chef d'Atelier 15, du Maire et de Pascal Laval, adjoint en charge de l'aménagement et du développement durable. Les maisons seront réalisées en briques alternées avec des bardages en bois, car l'isolation de haute qualité et l'aspect énergétique étaient des points importants de ce projet. Dans un premier temps, l'aménageur fera construire 23 maisons (dont 10 logements individuels locatifs sociaux et 13 en location accession à la propriété) et vendra également 10 terrains à bâtir sur des parcelles situées de part et d'autre de la rue de la Grade : d'un côté à l'angle de la rue de Locy et de l'autre, derrière la lisière boisée, à l'angle de la rue d'Alleville. En février, un diagnostic a été réalisé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) et étudié par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). S'il a été mis en évidence des vestiges de maisons gauloises, le site ne nécessite pas de recherches approfondies, ce qui permet de lancer concrètement le projet Allevile Nord.

Les permis de construire devraient être délivrés bientôt et les premiers coups de pioches interviendront à l'automne. La priorité étant d'aménager les voiries et réseaux divers. La durée de cette première tranche est estimée à huit mois, dont quatre à cinq mois pour les réseaux et voiries.

La société Vallogis et l'architecte ont présenté la première tranche d'habitation aux riverains du quartier d'Alleville le 27 mai à la salle des Corbolottes.

LE CONSEIL DE LA LAÏCITÉ

Christophe Chaillou intervient sur le thème de la laïcité et du vivre ensemble au congrès de l'Association des Petites Villes de France

Lors de l'Assemblée Générale de l'association des Petites Villes de France, qui s'est tenue à Paimpol les 18 et 19 juin, Christophe Chaillou, Conseiller Départemental Maire de Saint Jean de la Ruelle est intervenu lors d'une table ronde sur le thème de la laïcité, du vivre ensemble et des valeurs de la République en présence de Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et Jean Louis Bianco, ancien Ministre, Président de l'Observatoire de la laïcité.

Christophe Chaillou, qui est membre du bureau de l'APVF, a en effet été sollicité afin de présenter les initiatives de la Municipalité relatives au vivre ensemble et notamment la récente création d'un conseil de la laïcité et du vivre ensemble. Saint Jean de la Ruelle a été une des premières communes à mettre en place une telle structure. Le conseil municipal de Saint Jean de la Ruelle avait en effet décidé en fin d'année 2014 de créer cette structure consultative qui a pour mission de faire vivre la laïcité et permettre le dialogue sur toutes les questions relatives au vivre ensemble dans la commune.

Ce conseil de la laïcité a tenu sa seconde réunion le 13 juin sur le thème de l'éducation, en présence de Valérie Corre, Députée du Loiret, membre de la commission Culture et Education de l'Assemblée Nationale et Thierry Hérold, Inspecteur de l'Éducation Nationale. Un débat très riche qui a permis d'échanger très librement et de dégager des premières pistes d'actions telles que le nécessaire développement de temps d'échanges avec les parents ; la réflexion à engager sur la carte scolaire et des initiatives de sensibilisation des enfants aux questions du vivre ensemble dans le cadre des ateliers «A'Tempo», mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, à l'exemple du partenariat avec Amnesty International qui vient animer des rencontres dans les écoles.

La prochaine réunion du conseil de la laïcité se tiendra à l'automne. Il a été convenu qu'elle portera sur la question importante du rôle des médias et que des représentants de la presse soient associés au débat.

>>> PROJET DE SCHÉMA DE MUTUALISATION DES SERVICES ENTRE L'AGGLOMÉRATION ET LES 22 COMMUNES : AVIS FAVORABLE... AVEC DES RÉSERVES

Comme le prévoit la loi, et afin d'assurer une meilleure organisation des services, la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire s'est engagée dans l'élaboration d'un schéma de mutualisation de ses services et des 22 communes qui la composent. Le conseil d'AgglO devant adopter ce schéma le 9 juillet, les communes étaient invitées à émettre un avis et des propositions avant cette date. Suite à une large concertation avec les agents et services concernés, les organisations syndicales et les élus, le conseil municipal de Saint Jean de la Ruelle a donné un avis favorable (par 32 voix pour et 1 contre) et propose de mutualiser 24 actions (sur 38) avec l'AgglO, entre 2015 et 2020. Les services supports concernés par ce schéma de mutualisation seront le Pôle systèmes d'information, les finances, les ressources humaines, les achats et marchés publics, le service juridique, et le service de gestion du patrimoine immobilier.

Le 29 juin, **les élus stéoruellans ont toutefois émis un certain nombre de réserves.**

Réaffirmant que la mutualisation est un processus devant permettre d'améliorer l'efficience des services municipaux au profit des habitants, les membres du conseil municipal demandent **que la confiance soit restaurée entre l'AgglO et les villes qui la composent.** Il paraît indispensable d'associer l'ensemble des Maires de façon égale aux décisions de l'AgglO et qu'à cet effet l'ensemble des sensibilités politiques soient représentées au sein des instances exécutives de l'AgglO.

Les élus rappellent leur attachement à la commune, à la proximité qu'elle entretient avec les habitants. Ils s'opposent ainsi à une fusion des communes et estiment que la proposition de créer une « commune nouvelle » qui regrouperait toutes les villes de l'AgglO doit être expressément abandonnée.

Par ailleurs les membres du conseil municipal souhaitent que le principe de l'autonomie locale soit réaffirmé avec force.

Les élus estiment qu l'AgglO doit reconnaître les coopérations ou mutualisations existantes (comme le SIRCO entre les villes de Saint Jean de la Ruelle, Saint Jean de Braye, Semoy et La Chapelle Saint Mesmin) ou existeront entre communes.

Afin d'assurer la continuité du service public, la proximité avec les usagers des services supports doit être recherchée dès que cela est souhaitable. De plus la mutualisation ne doit pas, y compris à court terme, engendrer des charges de fonctionnement plus importantes aux communes. Il parait donc opportun de ne pas signer des protocoles d'engagement mais plutôt « des protocoles d'intention ».

L'agglomération propose deux dates auxquelles les communes pourront décider d'adhérer aux actions proposées: 2015 et 2017. A l'automne 2015, il sera procédé au vote de la convention de mutualisation à passer par l'AgglO avec chaque commune et au vote par les communes concernées des conventions de mutualisation avec l'AgglO.

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2015 DU BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal a adopté le budget supplémentaire (BS) 2015 du budget principal. Dans le cadre du budget supplémentaire, un excédent de fonctionnement de 600.000 euros va permettre la réalisation à court terme de nouveaux investissements :

+ 147.000 euros investis pour des travaux de voirie (compléments de crédits pour la rue de la Haute et de la Basse Jarretière, rue Paul Doumer, trottoir sécurisé rue Maurice Millet pour les collégiens de Max Jacob).

+ 124.600 euros pour le déploiement du matériel de vidéo-protection dans certains équipements publics municipaux accueillant du public.

+ 45.000 euros pour la construction d'un sanitaire public au cimetière.

+ 25.000 euros consacrés au réaménagement de la Maison de la Petite Enfance.

+ 17.500 pour l'aménagement d'une nouvelle salle de classe à l'école Paul Doumer.

+ 10.000 euros de travaux de réaménagement de la ludothèque municipale.

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2014

-Le conseil municipal a approuvé le compte de gestion 2014 (budget principal et budgets annexes camping, eau, locations immobilières). En recettes il s'élève à la somme de 30.018.350,05 euros, et en dépenses à 27.511.221,13 euros. Le résultat du compte de gestion est arrêté à 2.507.125,92 euros.

- Le conseil municipal a adopté le compte administratif 2014. Sur le plan financier, les résultats sont les suivants : les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 21.873.868,19 euros et les recettes réelles de fonctionnement à 23.871.353,96 euros. En 2014, les dépenses réelles d'investissement du budget principal s'élèvent à 5.098.234,82 euros (contre 8.459.015,11 euros en 2013). Les recettes réelles d'investissement à 5.607.878,24 euros (contre 6.870.452,74 euros en 2013). Rappelons que la ville n'a eu recours à aucun emprunt « toxique » ce qui renforce, depuis plusieurs années, sa gestion saine des finances.

>>> LA CHAPELLE SAINT MESMIN ADHÈRE AU SIRCO

Depuis la rentrée scolaire 2013-2014, la production des repas pour les écoliers, les enfants des centres de loisirs, les seniors et les personnels municipaux des villes de Saint Jean de la Ruelle, Saint Jean de Braye et Semoy est réalisée par la Cuisine du Quiard, un établissement public géré par le Syndicat Intercommunal de Restauration Collective (SIRCO). Cette cuisine a été créée afin d'associer l'efficacité du service public, la bonne gestion des deniers publics et pour permettre de répondre plus facilement au respect des normes de plus en plus contraignantes en termes de gestion des risques alimentaires. 3.000 repas par jour sont ainsi conçus quotidiennement. Mais pour permettre à d'autres collectivités de rejoindre la structure intercommunale, cet équipement a été dimensionné pour produire jusqu'à 4.400 repas par jour. C'est ainsi que la commune de La Chapelle Saint Mesmin a fait part de sa volonté de rejoindre le SIRCO à la rentrée de septembre. Une adhésion qui a été approuvée par les conseils municipaux des trois autres communes membres.

>>> REJOINDRE LE FLEUVE PAR « L'ALLÉE DE LA LOIRE »

Dans le cadre des travaux de réaménagement des bords de Loire dont la maitrise d'ouvrage a été assurée par l'AgglO, en lien avec la ville de Saint Jean de la Ruelle, une nouvelle voie a été créée pour desservir les bords de Loire (belvédère de la Chilesse) depuis l'avenue Georges Clémenceau. Cette allée qui longe le lycée des métiers Maréchal Leclerc a été réaménagée et ses abords ont été finalisés. Le conseil municipal a décidé de dénommer ce chemin « Allée de la Loire ».

>>> CONTRAT DE VILLE 2015-2020 ET LES ACTIONS MUNICIPALES 2015

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale conduite par l'État et l'agglomération d'Orléans. Elle mobilise les partenaires et les villes de l'agglomération d'Orléans concernées. L'objectif est de favoriser l'égalité entre territoires, de réduire les écarts entre les quartiers défavorisés et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

La loi du 21 février 2014 a réformé la politique de la ville pour la simplifier et prioriser les moyens sur les quartiers désignés par l'État. Sur l'agglomération, 10 quartiers ont été désignés comme étant prioritaires. À Saint Jean de la Ruelle, deux quartiers sont concernés : les « Trois Fontaines » et les « Chaises ». La loi propose d'associer les habitants à cette politique à travers des instances participatives appelées conseils citoyens. Saint Jean de la Ruelle comptera ainsi deux conseils citoyens dans les quartiers précités.

Cette politique est mise en œuvre grâce à un projet de territoire, le Contrat de ville, qui permet des actions concrètes dans les thèmes suivants:

- **La cohésion sociale**
- **L'emploi et le développement économique**
- **Le renouvellement urbain et le cadre de vie**
- **Les valeurs de la République et la citoyenneté**

De même, dans ce contrat de ville, des axes transversaux sont définis comme prioritaires : l'égalité femmes-hommes, la jeunesse et la lutte contre les discriminations

Dans le cadre du contrat de ville, des crédits spécifiques de l'État peuvent être alloués aux communes concernées afin de soutenir la mise en œuvre d'actions opérationnelles. En 2015, la Ville de Saint Jean de la Ruelle met en œuvre trois actions répondant aux objectifs du contrat de ville **et sollicite donc des crédits spécifiques afin de financer ces projets-actions :**

• Sensibilisation des mineurs aux dangers d'Internet (montant sollicité : 7.500 euros) ; • Passerelles pour l'orientation scolaire et professionnelle (montant sollicité : 5.000 euros) ; • Agir pour la Diversité en entreprise (montant sollicité : 7.000 euros).

Par ailleurs, le conseil d'administration du CCAS, lors de sa séance du 30 juin 2015 a étudié une action « écrivain public » sollicitant des crédits spécifiques de l'État d'un montant de 1.200 euros.

L'INEXPLOSIBLE A L'EURO SYMBOLIQUE : LES ELU(E)S DE SAINT JEAN DE LA RUELLE RÉAGISSENT

A l'heure de se prononcer sur le schéma de mutualisation entre l'AgglO et les communes et les économies qui pourraient en résulter, et qui selon les premières évaluations seront faibles, les élu(e)s de Saint Jean de la Ruelle qui siègent au conseil d'AgglO ont interpellé le Président de l'AgglO sur l'épisode scandaleux de « L'Inexplosible » et son coût pour le contribuable.

Le 21 mai dernier, en effet, la majorité du conseil d'AgglO a décidé la vente à la ville d'Orléans, pour un euro symbolique du bateau « L'Inexplosible » dont l'AgglO a financé la construction à hauteur de 800 000€ en 2007 et le fonctionnement à hauteur de 25 000€ par an ! Ce sont ainsi l'ensemble des contribuables de l'AgglO et donc les Stéoruellans, qui ont participé au financement de l'Inexplosible que la ville d'Orléans destine désormais à un bar à champagne... Depuis maintenant 8 ans, les élu(e)s de Saint Jean de la Ruelle se sont prononcés, en vain, contre le caprice « Inexplosible ». L'addition est lourde !

Quelle coopération pour les communes ?

L'agglo d'Orléans propose actuellement aux 22 communes la composant de mutualiser plusieurs de ses compétences. L'argument est : « l'union faisant la force ». Mais que cache-t-il ? Car ce qui guide cette proposition, c'est avant tout la recherche d'économies. D'une part, tout le monde reconnait qu'il faudra de longues années avant de réellement faire des économies. Par contre, le président de l'agglo a clairement affirmé que le personnel devra diminuer sensiblement. ***Comment, avec moins d'agents, pourra-t-on assurer un service public de qualité ?*** D'autre part, une véritable coopération, à laquelle le Front de Gauche est favorable, doit être fondée sur le volontariat, et non l'injonction. Or, avec ce projet de mutualisation, c'est la deuxième option qui est prise, avec l'éloignement des citoyens du centre de décisions concernant des dossiers aussi divers que la voirie, l'eau, les cimetières ... Bref, ce qui risque de rester aux communes sera bien peu de choses Et les agents des communes vont avoir encore plus de mal à réaliser leurs missions de service public.

Thierry Berthélémy, *élu « Front de gauche ».*

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

• Le 29 juin, le maire nous aura présenté le Compte Administratif 2014 et le budget supplémentaire 2015. Nous aurons entendu le refrain habituel, la Dotation Globale de Fonctionnement que nous verse l'État a baissé etc... Moins six cent mille euros, c'est vrai. Il est également vrai que la recette des trois taxes locales aura augmenté de deux cent trente mille euros. Ceci compensant en partie cela. Il est également vrai que les charges de personnel sont toujours supérieures à 62 pour cent... Pas de bonnes nouvelles ; alors pas étonnant que le maire n'applique plus une idée que nous avions eu, de présenter en début d'année le budget voté fin décembre. Nous reviendrons une autre fois sur ses différents renoncements.

• Début juin, lors des portes ouvertes des serres municipales, les récompenses pour les maisons fleuries ont été distribuées. Nous nous sommes rendus compte que nos concitoyens n'ont pas intégré qu'il ne s'agit plus Que d'un concours communal. Notre commune ne figurera plus au répertoire national des villes ayant un certain nombre de fleurs. Sa notoriété disparaitra alors de fait.

• Il existe dans votre commune plusieurs voies interdites aux véhicules supérieures à 3,5 T. Pourtant nombreux sont les camions d'un tonnage supérieur qui les parcourent. Et les riverains s'en plaignent. L'été est déjà là, nos concitoyens vont-ils encore assister aux rodéos pétaradants, à la circulation interdite de quads non immatriculés... Les socialistes qui ne pensent que prévention, ne sont pas favorables aux sanctions ; même quand celles-ci sont nécessaires. Ils ont évolué sur la vidéosurveillance, ne serait-il pas temps qu'ils le fassent aussi sur de nécessaires sanctions. Nos concitoyens n'ont-ils pas droit à un peu de quiétude... Les romains disaient qu'il fallait donner au peuple du pain et des jeux. Ici, les jeux il en a, le carnaval, le printemps des enfants etc. Mais son pouvoir d'achat n'a toujours pas augmenté.

Mireille ENDT - Claude HUYGHUES DES ETAGES
« Une nouvelle équipe, un nouveau cap »

l'info

ENSEIGNEMENT

Tout connaître de l'électricité grâce au collège Max Jacob

À l'initiative du Collège Max Jacob et avec l'aide bénévole du Groupe Inter Générations 45 les élèves de la classe de 3eD et leur professeurs ont mené durant toute l'année scolaire 2014-2015 un projet « Junior Entreprise » en technologie, encouragé par leur Principal, Cyrille Roger, et soutenu par l'Académie d'Orléans-Tours et l'Éducation nationale. Partant du constat que les classes des écoles élémentaires étaient mal équipées pour pratiquer des expériences en physique et en électricité, les collégiens ont fabriqué des packs complets de plaques d'essais électriques, conditionnés sous forme de mallettes pédagogiques simples et sécurisées (lire « Les Nouvelles » 119). Pour mener à bien leur initiative, les collégiens ont reçu le soutien de plusieurs partenaires, dont ERDF, le Conseil Départemental du Loiret, la Société Générale, Point P, l'UTL... Ce projet à également été beaucoup apprécié par Christophe Chaillou, Conseiller Départemental et Maire de Saint Jean de la Ruelle puisque toutes les écoles de la ville sont aujourd'hui équipées de mallettes pédagogiques. La Ville a attribué une subvention de 200 euros au projet et apporté son soutien à travers le dispositif « Initiatives jeunes ». Le 22 mai après-midi, les collégiens de la Junior entreprise se sont rendus dans les six groupes scolaires de la commune afin de rencontrer les écoliers, leur remettre officiellement la précieuse mallette et leur expliquer les principes de base de l'électricité. Le matin, une cérémonie de clôture avait été organisée au collège pour féliciter celles et ceux qui ont participé à ce projet.

L'entreprise Bernardi fête ses 60 ans

Créée en 1955 par Robert Bernardi, l'entreprise de métallerie de la rue Bernard Million célèbre ses 60 ans cette année. Son fils Gérard (PDG de 1985 à 2010) l'a transmise à Cyril de Rochefort, actuel directeur, en 2010. Les 19 et 20 juin, l'entreprise a fêté l'événement de façon très originale en invitant, outre ses 45 salariés, leurs familles et les retraités, des partenaires, des représentants d'institutions et de collectivités, mais aussi des associations locales et le public. Lors de ces portes ouvertes, les 800 visiteurs ont pu découvrir le travail de précision accompli par les soudeurs, ferronniers d'art et métalliers, mais aussi profiter des animations proposées : danses de l'Amicale Sologne-Blésois, spécialités antillaises, aéromodélisme, démonstrations sportives (roller, arbalète, tournoi de pétanque), dégustation de vins et de bière, et, pour les plus jeunes, château gonflable et barbe à papa..

Des nouveaux maillots à Saint Jean de la Ruelle cyclisme

Une remise de nouveaux maillots aux 34 coureurs du Club Cyclisme de Saint Jean de la Ruelle a eu lieu, le 17 avril à la salle Armand-Theuriot (Corbolottes), en présence du Maire, de Véronique Desnoues, adjointe aux sports, et des partenaires de l'association sportive. Le club s'est étoffé, depuis fin 2013, avec la création d'une section jeunes comptabilisant pour cette année sportive 6 licenciés de moins de 20 ans (quatre juniors de 17-18 ans et deux espoirs de 19 ans) dont quatre Stéoruellans. Elle est encadrée par Nicolas Moreau, titulaire d'un brevet d'état cyclisme. A noter les belles performances de Thibaud Dessimiroff, du groupe espoirs, qui porte haut les couleurs du club. Lors de cette manifestation, Jean-Claude Robillard, le président, et les membres du bureau ont tout particulièrement remercié leurs partenaires pour leur soutien.
Site : http://sjc-saint-jean-de-la-ruelle.clubeo.com/

Le meeting du Radio Commande Modèle Club de l'Orléanais atteint son vol de croisière

Le Radio Commande Modèle Club de l'Orléanais (RCMCO) a organisé son traditionnel meeting de démonstration de vols de modèles réduits et maquettes, le week-end de la Pentecôte, à la base de loisirs des Queues de Forêt. Dans le ciel, avions, hélicoptères, planeurs de toutes tailles et même des drones se sont succédé. Plus de 200 engins volants, dirigés par 72 pilotes (dont une quinzaine de pilotes du club belge ami), ont ainsi partagé leur passion et démontré leur talent devant un public très intéressé. Le RCMCO organisera les 19 et 20 septembre le Championnat de France planeur sur le terrain des Queues de Forêt, la ville lui a accordé une subvention exceptionnelle de 800 euros pour cet manifestation.
Site : www.rcmco.fr/

Un tournoi de Rink Hockey en hommage à Michel Martin

Le 7 juin, la section Rink Hockey du ROCS (Roller Olympique Club Stéoruellan), présidée par Franck Delaune, a organisé le premier Challenge Michel Martin, au gymnase Maurice Millet. Un tournoi amical à la mémoire de Michel Martin, ancien dirigeant disparu en août 2011 et qui a présidé la section de 2002 à 2011. Quatre équipes, le ROCS, Nantes ARH, RC Sevran et l'équipe féminine du CS Noisy le Grand étaient en lice. La remise des récompenses s'est déroulée notamment en présence du Maire et de Véronique Desnoues, adjointe aux sports.

Faada Freddy

Zoufris Maracas

Vianney

Gush

Un 25e Grand Unisson puissance 12.000 !

Le festival musical de Saint Jean de la Ruelle figure désormais comme le plus grand de l'agglomération en terme de notoriété et de fréquentation.

Plus de 12.000 spectateurs sont venus, les 12 et 13 juin, fêter les 25 ans du Grand Unisson. Du beau temps, des concerts attractifs et gratuits, un village associatif accueillant et de la bonne humeur... tous les ingrédients étaient réunis pour que la fête soit belle... et elle le fût ! Fort de son quart de siècle, le Grand Unisson n'a pas pris une ride et la foule qui s'est pressée sur le stade de l'IRESDA pendant deux soirées, jusqu'au bout de la nuit, l'a conforté dans son succès et sa renommée. Fidèle à ses valeurs, le « GU » a proposé, sur scène, des talents émergents, des groupes qui mettent de l'ambiance et des chanteurs à la carrière prometteuse, selon un savant cocktail de musiques éclectiques concocté par Frédéric Sallé, le directeur artistique du festival.

Sur la « Scène Grand U », c'est une soirée pop-rock et électro qui était proposée le vendredi soir. Dans des styles bien différents, les Libanais de **THE WANTON BISHOPS** au blues-rock dynamique, puis les énergiques Français de **GUSH** et enfin les envoûtants Suisses de **KADEBOSTANY** ont donné le ton du premier soir. Le lendemain, les fans se sont pressés pour écouter le jeune et rayonnant **VIANNEY**, seul sur scène avec sa guitare, mais poussé par des centaines de voix. Une star montante de la chanson française qui a ensuite consacré deux heures (!) de dédicaces à ses fans ! Belle surprise du festival, **FAADA FREDDY** et ses cinq chanteurs ont offert une performance généreuse de soul-gospel avec leurs seules voix pour uniques instruments. Puis place aux rythmes endiablés, aux musiques métissées latino, manouches, colorées et aux paroles un brin insolentes des **ZOUFRIS MARACAS** avant le grand bouquet final du feu d'artifice.

Mais le Grand Unisson c'est aussi le festival de toute une ville et la reconnaissance des talents musicaux locaux et régionaux : de la chorale ARIOSO, à l'église Saint Jean-Baptiste, aux « PETITS LOUPS DU JAZZ » du conservatoire de Saint Jean de la Ruelle sur la « Scène du Village » (lire par ailleurs), le public a aussi pu découvrir le PHOENIX BIG BAND (swing-jazz), revoir MAY TOMORROW (pop-folk) fredonner des airs d'antan avec FERNAND'ELLES, s'imprégner des rythmes et des percussions de MUSIQUE ET SOURIRE ou de l'univers de FRED RASPAIL (blues-rock-folk)

Enfin pas de Grand Unisson sans feu d'artifice ! Et pour ce 25e anniversaire, dans un stade comble, les pyrotechniciens de **PHOSPHORE** ont proposé un véritable spectacle dans le spectacle... Un U géant s'est enflammé avant que des tableaux visuels époustouflants, sur une bande son céleste, retracent 25 ans de fêtes successives. Le tout éclairé de mille feux dans le ciel stéoruellan.

Kadebostany

Comme un air de fête au Village du festival

Pour son 25e anniversaire, la municipalité a souhaité redonner au Grand Unisson ses valeurs essentielles que sont la convivialité, l'échange, l'intergénérationnel. Afin que chacun trouve sa place et se sente bien dans ce festival, le site a été réaménagé. C'est ainsi qu'en entrant sur le stade, le public s'est retrouvé au cœur du tout nouveau Village du festival composé d'une vingtaine d'associations (le double de 2014), d'un espace enfants, de trois espaces buvettes et restauration (dont celui de l'Union des Commerçants et Artisans de Saint Jean de la Ruelle), d'expositions et, au centre, une vraie place de village. Devant la « petite » scène musicale (où se sont produits groupes régionaux et locaux), les 70 transats installés sur du sable fin donnaient « la » petite touche estivale de cette édition. Le public a pu s'y détendre, s'y attabler, s'y poser. Les plus audacieux n'hésitant pas à danser sur les airs jazzy du Phoenix Big Band.

VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2015

14-18 HEURES - PARC DES DOMINICAINES